

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

MANDEMENT

De Sa Grandeur Mgr Vital-Justin Grandin, O. M. I., Evêque de Saint-Albert, à l'occasion de l'érection d'un
Séminaire diocésain.

VITAL-JUSTIN GRANDIN, O. M. I., par la grâce de Dieu et par l'autorité du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Saint-Albert, Assistant au Trône pontifical.

Au Clergé Séculier et Régulier, aux Congrégations Religieuses, et aux Fidèles de notre diocèse.

Salut et Bénédiction en N.-S.

BIEN CHERS COLLABORATEURS, ET NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

NOTRE grande préoccupation a toujours été, non seulement de vous renseigner et de vous rendre facile la pratique de notre sainte Religion, mais aussi, de procurer ce précieux avantage à vos enfants et arrière-petits enfants.

Malheureusement, c'est un don de Dieu qui est peut-être moins compris et apprécié aujourd'hui que jamais. Cependant, on devrait d'autant mieux le comprendre ici, qu'on est plus rapproché de pauvres Indiens qui sont à peine initiés à ce grand bienfait.

Nous les avons vus, nos T. C. Frères, plongés dans les ténèbres de l'infidélité et nous avons pu constater, par nous-même, combien l'homme est malheureux dans cet état. Lorsque, il y a trente-cinq ans, nous dumes revenir de l'extrême Nord dans cette partie de notre

territoire qui a formé depuis le diocèse de Saint-Albert, nous fûmes touchés des remerciements que nous adressaient les sauvages, pour leur avoir appris la Bonne Prière. (C'est ainsi qu'ils appelaient notre sainte Religion). Je ne puis m'empêcher de vous traduire, le plus brièvement possible, les paroles que m'adressa un de ces pauvres Indiens, qui me semblait un des plus indifférents :

« Tout le monde ici, me dit-il, reconnaît que tu nous as
 « rendu un grand service en nous faisant connaître la
 « Bonne Prière. » Je doute que tous puissent l'apprécier
 « comme je fais. A l'âge de sept ou huit ans, je tombai bien
 « malade ; ma mère et mes sœurs me traînaient à tour
 « de rôle, d'un campement à l'autre, sur la glace du grand
 « lac des Esclaves. Voilà bien que pendant un arrêt, j'en-
 « tends ma mère dire à mes sœurs : « A quoi bon nous
 « fatiguer à traîner cet enfant si longtemps, il ne mange
 « plus, il ne vivra pas. Rendons-nous à l'île là-bas, nous
 « y ferons du feu et nous le laisserons là. Je pleurai et fis
 « toutes les prières et promesses possibles pour qu'on ne
 « m'abandonnât pas ; mais tout fut inutile. Arrivés à l'île,
 « on m'y déposa près d'un bon feu, et on mit aussi à côté
 « de moi quelques provisions. On allait me quitter, lors-
 « que ma mère me vit essayer de manger un morceau de
 « viande sèche. « Mais, dit-elle, il mange ! Essayons en-
 « core, jusqu'à ce soir. » Voilà ce qui fait que je vis enco-
 « re, conclut-t-il. Aujourd'hui nous ne craignons plus ni
 « la maladie, ni la vieillesse, sachant que le Bon Dieu
 « punit, dans l'autre vie, ceux qui abandonnent leurs
 « enfants malades, ou infirmes, ainsi que les enfants qui
 « abandonnent leurs vieux parents. Cette cruauté a dis-
 « paru parmi nous. »

On oublie-trop, N. T. C. F., de quels maux la connaissance de Dieu et de sa très sainte Loi, nous a préservés. Au lieu d'être si fiers de notre civilisation, il serait bon

de nous rappeler à qui nous la devons. Nous trouvons aujourd'hui des hommes qui se disent et se croient savants ; des gouvernements, même, qui semblent croire que la religion est une chose gênante dont il faut se défaire ; et ils font ouvertement des efforts dans ce but. Si nous n'en sommes pas là absolument, nous ne sommes pas sans éprouver les pernicious effets de cette maladie contagieuse. Combien n'en voyons-nous pas qui se disent et se prétendent encore chrétiens et catholiques, mais qui regardent comme temps perdu, ou à-peu près, tout le temps qu'il donnent à Dieu et à la Religion. Dieu ne règne plus dans leurs familles, il y est traité en étranger. Vous pouvez en constater les tristes effets : dès qu'un enfant croît n'avoir plus besoin de ses parents, il n'a plus pour eux ni égard, ni respect. Il n'est pas rare de voir de pauvres vieillards délaissés, recueillis dans des maisons de charité, tandis que leurs enfants sont à l'aise et se permettent même des dépenses extravagantes. Qu'arriverait-il si, comme les sauvages d'autrefois, nous n'avions pas à redouter ni la police, ni la prison ? Les conséquences de cette indifférence religieuse sont bien plus à redouter dans notre pays que dans tout autre. Plusieurs de nos tribus indiennes sont encore en partie infidèles ; d'autres sont très faibles dans la foi ; et des immigrants de toute langue, de toute religion et souvent d'aucune religion, arrivent annuellement. Combien qui en réalité ne se préoccupent ni de Dieu, ni du culte qu'ils lui doivent ! Et dans ces conditions on voudrait nous imposer des écoles, dites nationales, où l'enseignement religieux serait exclu ou à peine toléré ! On n'agirait pas autrement si on voulait nous faire retourner à l'infidélité, à la barbarie d'où la religion a retiré nos ancêtres.

Si, au moins, nous avions un clergé pouvant répondre à tant et de si grands besoins ! Pendant longtemps la

Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, dont nous avons l'honneur de faire partie, a été seule pour évangéliser les Indiens. Nous devons cependant dire que les premiers missionnaires du pays étaient de saints prêtres séculiers, mais ils constatèrent que pour remplir cette mission avec fruit, il fallait une société religieuse. C'est alors que les Oblats furent appelés. Peu nombreux dans le principe, ils se multiplièrent peu à peu, et eussent suffi si la population fût restée la même et dans les mêmes conditions. Mais il nous faut aujourd'hui, outre les religieux, des curés restant au milieu de vous. Sans doute, nous avons le bonheur d'en compter déjà plusieurs et d'excellents. Outre que la plupart ne sont que prêtés, il ne faut pas espérer que des prêtres consentiront toujours à s'expatrier, à abandonner une position avantageuse, où ils ont la consolation de faire le bien facilement, pour venir végéter au milieu d'une population à peine fixée, d'une population mixte, là où il n'y a ni église ni presbytère, où tout est à faire avec peu de moyens et parfois peu de bonne volonté. Supposé que des prêtres, en nombre suffisant, eussent le courage de venir, ils ne pourraient, vu la multiplicité des langues en usage dans nos missions, répondre à tous les besoins. Il nous faut à tout prix un clergé à nous, un clergé formé pour les besoins du pays.

Nous devons une grande reconnaissance aux collèges et petits séminaires du Bas-Canada et d'Ottawa, qui ont eu la charité d'accepter chacun un enfant de ce pays, et d'essayer de le former. Le voyage est difficile et coûteux ; de plus, il ne peut manquer d'arriver que dans ces conditions, des enfants se dégoûtent et se découragent. Il faut alors les faire revenir avec autant de difficultés qu'il en a fallu pour les faire aller, ce qui est au moins aussi peu encourageant pour les institutions que pour nous.

Ces divers établissements nous ont rendu et nous rendent encore de signalés services, et ont droit à toute notre reconnaissance, même ceux qui n'ont pas réussi, et nous prions Dieu de leur tenir compte des sacrifices qu'ils ont faits ou font encore en notre faveur.

Convaincu que, dans les familles respectables et vraiment chrétiennes que nous avons, malgré tout, en bon nombre, nous trouverions les éléments nécessaires pour faire de bons prêtres, qui auraient l'avantage d'être faits au climat et à la vie du pays, qui apprendraient en grandissant le français et l'anglais, si ce n'étaient pas leurs propres langues, sans oublier toutefois leur langue maternelle, s'ils appartenait à d'autres nationalités, nous avons résolu d'essayer la fondation d'un séminaire pour le recrutement du clergé diocésain.

Une maladie très grave nous força à nous rendre en Europe en 1893 ; dès que nous pûmes voyager et parler en public, nous n'hésitâmes pas à entreprendre le triste métier de mendiant, métier d'autant plus pénible que, partout, en France surtout, les catholiques souffrent d'une persécution inavouée, qui oblige les fidèles à réserver leurs aumônes pour contrebalancer les tristes effets de la persécution. Il nous fallut donc aller tendre la main dans des pays où nous n'étions pas connus, où nous ne pouvions pas même nous faire comprendre. Nous espérons que Dieu nous tiendra compte des répugnances que nous avons dû surmonter, des déboires et même des humiliations qu'il nous a fallu supporter, sans compter les fatigues, et la maladie qui revint et nous fit craindre de ne pouvoir revenir mourir au milieu de vous.

Nous avons en vain essayé de trouver une congrégation qui voulut bien se charger de fonder un collège-séminaire dans notre diocèse, offrant pour cela le terrain nécessaire et tout l'argent dont je pouvais disposer ;

aucune n'a osé accepter mes peu encourageantes conditions. Cependant notre Congrégation, qui a déjà tant fait pour établir le règne de Dieu dans notre pays du Nord-Ouest, comprenant que sa tâche ne serait vraiment accomplie qu'autant que l'Église pourrait se maintenir par un clergé indispensable, nous engagea à aller de l'avant, en fondant le dit séminaire sous notre propre responsabilité, promettant de nous fournir les professeurs nécessaires. C'était pour nous un grand encouragement. Nous espérons que notre diocèse n'oubliera pas plus que nous ce qu'il doit à cette chère famille religieuse.

Ne nous sentant plus la force et le courage nécessaires pour entreprendre une fondation de ce genre, nous l'avons confiée à Mgr Legal, notre digne et bien aimé Coadjuteur. Le dimanche 21 janvier, fête de la sainte Famille de Jésus, Marie, Joseph, en présence de la population de Saint-Albert, il bénissait comme séminaire le modeste établissement en bois et la chapelle sous le vocable de la Sainte-Famille. Nous-même, le 25 janvier, fête de la Conversion de saint Paul, et quatre-vingt-quatrième anniversaire de la fondation de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, nous avons la consolation d'inaugurer ce modeste séminaire en y disant la première messe, à laquelle communierent les quelques séminaristes de diverses nationalités présents. Nous osons espérer que cette œuvre, comme celle dont nous célébrions le 84^e anniversaire, sera également bénie de Dieu et procurera sa gloire. Ce faible arbrisseau, ce roseau agité par le vent de la pauvreté et de la tribulation, comme l'Évêque de Saint-Albert, s'appuyant sur la croix et la Famille de Marie Immaculée, se soutiendra, et contribuera à la gloire de Dieu, à l'honneur de l'Église et au bien du pays.

Nos Très Chers Collaborateurs, et bien Chers Frères, voilà donc notre séminaire ouvert. Nous n'en avons jamais vu d'aussi pauvre et d'aussi modeste apparence. C'est cependant pour nous une bien grande consolation d'avoir pu, avant de mourir, le voir bénir; de l'avoir inauguré et de le voir fonctionner. Nous devons avouer que notre consolation serait toute autre, si nous pouvions être assuré de son existence. Pour cela comme pour tout le reste nous comptons sur Dieu; nous avons d'autant plus besoin d'espérer en Lui, que les constructions et l'ameublement, bien que fort insuffisants, ont à peu près absorbés nos faibles ressources. Nous ne doutons pas, Chers Collaborateurs, que vous ne soyez vous-mêmes les principaux instruments de la Providence. D'abord, pour découvrir les vocations, trouver dans vos paroisses, missions ou stations que vous visitez, les familles vraiment respectables, vraiment chrétiennes, chez lesquelles le Seigneur choisit d'habitude les ministres de ses autels. Ce serait un grand honneur pour ces familles, si le bon Dieu leur faisait la grâce insigne d'appeler à son service un ou plusieurs de leurs membres. Il ne faut pas oublier que nos communautés religieuses travaillent, elles aussi, à la gloire de Dieu et au bien du pays et qu'elles ont besoin de se recruter. Contribuer à former des prêtres, c'est le moyen de vous perpétuer vous-mêmes, et de faire le bien après vous; c'est le moyen, peut-être, hélas! de racheter les manquements qui auraient pu vous échapper dans l'exercice d'un ministère si saint, si noble et si redoutable, que nous exerçons.

Dieu, le plus souvent, choisit dès le sein de sa mère, l'enfant destiné à son service. Ce sont cependant les parents chrétiens, la mère surtout, qui préparent l'élu de Dieu. Le curé y a aussi une grande part en dirigeant

les parents dans cette formation importante, ne perdant pas l'enfant de vue, le préparant à sa première communion, examinant ses aptitudes, ses goûts, et lui donnant au besoin les premières leçons de latin. Que de vocations manquées parce qu'elles n'ont point été secondées par les soins nécessaires ! C'est encore au pasteur à veiller à ce que des parents, par suite d'un zèle indiscret, ne dirigent pas vers les saints ordres un enfant qui n'y serait point appelé. Le sacerdoce, ne l'oublions jamais, ce n'est ni un métier, ni une position, c'est un honneur que l'amour de Dieu et le zèle des âmes peuvent seuls faire désirer et rechercher. Nous comptons aussi sur vous, chers Collaborateurs, pour faire comprendre aux parents, et l'honneur que Dieu leur fait, et l'obligation où ils sont non seulement de ne pas refuser à Dieu l'enfant qu'il leur demande, mais d'aider autant que possible à supporter les frais considérables qu'exigent l'éducation et l'entretien de cet enfant. Les religieux qui nous seront donnés comme professeurs se contenteront du strict nécessaire, nourriture et vêtement : encore, faudra-t-il le leur procurer. Nous tenons à ce que la nourriture tant des élèves que des maîtres, sans être recherchée soit saine, fortifiante, et surtout suffisante, autrement, étudiants et professeurs n'y résisteraient pas. Il faut donc que les parents nous aident suivant leurs moyens, dusent-ils pour cela se gêner et s'imposer des sacrifices. Ils ne peuvent reculer devant l'obligation de payer la pension entière ou partielle. Le prix minimum de cette pension atteindra le chiffre de (\$120) cent vingt dollars par an, à moins que l'enfant ne puisse être externe, et ne prenne ses repas chez ses parents ou dans une maison voisine approuvée par le supérieur du séminaire. Une auberge ou hôtellerie, si bien tenue qu'on le suppose, ne saurait être approuvée pour cette fin, ni même une maison qui en serait trop rapprochée.

Il y aurait encore d'autres moyens de nous venir en aide. Nous ne vous demandons pas, chers Collaborateurs, de le faire de vos deniers ; nous savons tous que vos ressources ne vous le permettent pas ; mais vous pourriez peut être trouver des parents, des amis, des connaissances qui seraient heureux de concourir à la formation d'un prêtre, sinon en dotant le séminaire d'une bourse ou d'une demi-bourse, du moins en se chargeant d'une pension ou demi-pension.

Jusqu'à présent nous n'avons pu former que deux prêtres dans le diocèse, et pour l'un d'eux nous avons pu trouver à l'étranger une bonne âme qui s'est chargée de sa pension, bien qu'elle ne connût pas le sujet. Elle a même pensé à lui procurer le nécessaire pour offrir le saint sacrifice de la messe et exercer le saint ministère.

Nous avons déjà prévenu nos jeunes séminaristes de nous aider à payer nos dettes, par leurs prières, et je suis sûr que professeurs et évêques seront de la partie. Nous disons : nos dettes, nos bien chers Frères, car aussi bien mon digne Coadjuteur que moi, nous regardons comme fait à nous-mêmes ce qui sera fait en faveur de notre séminaire.

Nous profitons de la circonstance pour remercier du fond de notre cœur plusieurs de nos missionnaires qui ont été pour beaucoup et pour la partie la plus difficile, d'un dans la formation des deux premiers prêtres dont nous avons parlé, les autres pour la préparation de plusieurs sujets sur lesquels nous avons des espérances bien fondées.

L'obligation où nous nous trouvons de construire une cathédrale plus spacieuse et surtout plus durable que celle dont nous nous servons encore, augmente beaucoup nos difficultés pécuniaires ; mais depuis près d'un demi-siècle que nous sommes dans le pays, sauf des cas tout

à fait exceptionnels, en voyage, toujours à la veille de manquer du nécessaire, nous l'avons toujours trouvé. Nous sommes trop habitués aux bienfaits de cette Providence de Dieu, pour ne pas compter sur Elle.

On a paru surpris de ce que nous appelons notre établissement : Séminaire, et non Collège. Le Séminaire, N. T. C. F., est surtout destiné à former l'aspirant au sacerdoce, à la science et à la piété. Le collège, je veux le croire, ne néglige pas la piété, mais on y admet tous les jeunes gens qui aspirent à la science sans distinction, qu'il s'agisse d'en faire des prêtres, ou des hommes occupant dans le monde des professions libérales. A en juger par ce que nous voyons de notre temps, médecins, avocats, hommes de loi, industriels, ne vous feront pas défaut de sitôt, tandis qu'il nous faut des prêtres formés pour le pays. La multiplicité des langues qui se parlent dans le Nord-Ouest rend aussi notre tâche bien plus difficile, et nous oblige au commencement du moins, à nous restreindre aux seuls aspirants au sacerdoce. Notre séminaire, tout humble qu'il est, a déjà quelque chose de commun avec le magnifique Séminaire de la Propagande à Rome. Il a pour mission de préparer des prêtres missionnaires, on y parle autant de langues qu'il y a de sujets ; on y parle même une langue peut-être absolument ignorée à la Propagande.

Nous croyons bon, N. T. C. F., de vous prévenir contre cette propension trop commune, de vouloir donner une instruction supérieure aux enfants pour les lancer dans les positions libérales. Ces positions s'obtiennent difficilement et se conservent au moins avec autant de difficulté. Ceux qui ne peuvent les obtenir, se trouvent déclassés par suite de leur éducation ; ils se croient obligés à tenir un certain rang et à étaler un luxe écrasant. Que de misères ce brillant extérieur dissimule par-

fois ! Combien ces pauvres déclassés seraient plus heureux et plus indépendants, à la tête d'une ferme, même bien modeste.

Il est certain aussi que tous les sujets que nous entreprendrons de conduire au sacerdoce n'y arriveront pas. Si dans ce cas nous pouvons en faire de bons laïques instruits et plus utiles au pays, ce sera un dédommagement dans notre insuccès.

Cependant, N. T. C. F., nous ne renonçons pas absolument au collège, nous espérons l'avoir plus tard ; et en attendant, si nous en voyons la nécessité, nous ferons un effort pour rendre service aux parents qui ne pourraient faire autrement. Mais nous regardons comme plus urgent de vous procurer de bonnes écoles commerciales pour les jeunes gens, et des écoles normales pour former des instituteurs et des institutrices capables de répondre non seulement aux exigences outrées du gouvernement, mais surtout aux besoins de vos enfants, tel que nous l'entendons et le voulons. C'est pour cela que le Révérend Père Lacombe, notre vicaire général, malgré son âge avancé, ose encore entreprendre le voyage d'Europe, afin de nous obtenir le secours religieux dont nous espérons les plus heureux résultats pour le bien spirituel de nos diocésains, et pour l'avantage temporel de notre pays d'adoption. Que le Seigneur daigne protéger ce dévoué missionnaire, qui a déjà rendu tant de services au pays et à nos missions. Puisse-t-il réussir à nous procurer cet important secours, dont nous comprenons le besoin depuis si longtemps, et que nous serions si heureux de vous offrir avant de vous quitter.

Efforçons-nous tous par nos prières et, avant toute chose, par l'observance fidèle de notre sainte religion, de mettre Dieu dans nos intérêts. Lui-même nous le dit : « Sine me nihil potestis facere ! » Sans moi vous ne pou-

vez rien faire ! Nous pouvons en conclure qu'avec son secours nous pouvons tout.

A ces causes, le saint Nom de Dieu invoqué, et après avoir consulté ceux de nos missionnaires se trouvant à notre portée, nous croyons devoir régler et statuer ce qui suit :

1o Le Souverain Pontife nous ayant autorisé à retenir pour les œuvres diocésaines, les componendes ou produit des dispenses que nous sommes trop souvent obligé d'accorder en son nom, ce produit sera pour le soutien de notre séminaire, tant que Sa Sainteté nous continuera cette faveur.

2o Tous les ans, le saint jour de Pâques, ou un des dimanches qui suivront, dans les localités où le prêtre ne passe qu'en visiteur, on fera, à tous les offices, la quête en faveur du séminaire, ce dont les fidèles devront être auparavant prévenus.

Le produit de ces dispenses et de ces quêtes sera envoyé fidèlement à notre procureur de l'évêché, qui le remettra au supérieur du séminaire. L'un et l'autre devront noter fidèlement les sommes reçues et en indiquer la provenance.

3o Sera le présent Mandement lu et commenté, à plusieurs reprises, s'il le faut, les dimanches qui suivront sa réception, dans les églises, chapelles ou oratoires fréquentés par les blancs. Dans les missions indiennes, on ne sera tenu ni à la quête, ni à la lecture du dit mandement. Nous prions pourtant nos missionnaires parmi les Indiens de faire comprendre combien ils ont intérêt à ce qu'elle réussisse, et de les engager à prier Dieu pour son succès. Le moins qu'on puisse faire est de les prévenir du jour où la quête doit se faire, et de les faire prier pour les bienfaiteurs du Séminaire.

40 Nous prions notre Révérendissime Coadjuteur de bien vouloir nous remplacer dans la direction du dit établissement, et d'agir sous ce rapport, comme s'il était absolument titulaire du diocèse de Saint-Albert.

Donné à Saint-Albert, sous notre seing et le sceau de nos armes, et la signature du Rvd Supérieur du Séminaire, secrétaire *ad hoc*, en la fête de la Purification de la très sainte Vierge Marie, le 2 février de l'année 1900.

† VITAL-J., Ev. de Saint-Albert, O. M. I.

Par ordre de Sa Grandeur,

L-S. CULERIER. Ptre, O. M. I.,

Secrétaire ad hoc.

LE TESTAMENT DE NOTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST

A Monsieur l'Editeur de la *Revue Ecclésiastique*.

Monsieur l'Editeur,

NOTRE intéressante Revue vient de publier une note sur le « Testament de Notre Seigneur Jésus-Christ, » texte syriaque édité par Mgr Rahmani. Cette note se termine en disant que « Mgr Rahmani conclut, après une étude approfondie du document et des rapprochements qu'il a fait avec d'autres du même genre et dont la date est certaine, que le Testament, quand à sa substance, est antérieur au troisième siècle, et cette conclusion paraît être généralement admise. » De là sa très grande importance à cause de la description

complète des rites du baptême, de l'ordre, de l'eucharistie et de la messe qu'il nous fait connaître tels qu'ils étaient en usage à l'époque où cet apocryphe a été écrit.

Permettez-moi de remarquer que ce manuscrit n'était pas aussi inconnu qu'on pouvait le croire à première vue, puisque M. de Lagarde en avait publié un spécimen dans ses *Reliquias juris ecclesiastici*, en 1856. De plus le manuscrit édité est du XVIIe siècle et il présente des variantes avec un manuscrit syriaque du Musée Borgia et un autre de la Bibliothèque Nationale, à Paris.

De plus, d'après Mgr Batiffol, recteur des Facultés de Toulouse, à qui nous empruntons ces détails, Mgr Rahmani se trompe sur l'âge de son document. S'il a des éléments communs avec les *Canones Hippolyti* et les *Constitutions Apostoliques*, il semble bien probable que c'est l'auteur du *Testament* qui a emprunté à ces ouvrages et que ce *testament* est une compilation qui remonte tout au plus au Ve siècle.

Le texte syriaque est une traduction d'un texte fait en 687 par Jacques d'Édesse. De plus, une note du manuscrit de Paris signale le patriarche Sévère d'Antioche (512) comme ayant cité le *Testament*. Le début du VIe siècle serait, continue Mgr Batiffol, le terminus *ad quem* en deçà duquel il ne faut pas chercher l'origine du *testamentum*.

Le savant Recteur de Toulouse fait ensuite un examen critique du texte lui-même pour en arriver à la conclusion que cet ouvrage doit être classé dans la même catégorie que « l'Apocalypse d'Esdras » et la « Seconde Apocalypse de Paul, » postérieures toutes deux à Théodose.

Voici comment Mgr Batiffol termine son article : « Tel est à grands traits cet apocryphe. M. Tunk nous en donnera bientôt, espérons-le, une édition scientifique,

où l'on verra les éléments originaux du *Testamentum* se détacher des éléments d'emprunt et plus anciens. A l'heure actuelle, ce départ, minutieux à faire, n'est pas fait ; l'on ne peut parler des institutions dont témoigne le texte que comme constitutions contemporaines du rédacteur dernier ; et cela même est bien aventureux. Ce rédacteur, en effet, a utilisé des prières anciennes, les *Canones Hippolyti*, par exemple, et d'autres encore, pour décrire l'Eglise telle qu'il la conçoit, plutôt que telle qu'elle est strictement : on s'en douterait, ne serait-ce qu'à l'entendre parler des charismes et aussi bien des confesseurs. Il faudra une critique très avisée pour démêler cet imbroglio. Puisse-t-elle aboutir bientôt !


“ Nous n'avons voulu, quant à nous, que signaler à nos lecteurs la publication de Mgr Rahmani, leur en montrer l'intérêt, et les mettre en garde contre des malentendus. ” (1).

Jusqu'à plus ample informé, il est prudent, croyons-nous, de suspendre son jugement sur la valeur de ce document au point de vue de la tradition dogmatique.

J. C. K. LAFLAMME.

ASSOCIATION CATHOLIQUE DE SAINT-FRANÇOIS DE SALLES (2)

I.

 CETTE grande Œuvre de foi, de charité et de salut public, est née en 1857, d'un désir exprimé en 1856 par N.-T.-S.-P. le Pape PIE IX : « *Je voudrais, disait-il, voir s'établir dans les contrées catholiques une sorte*

(1) *Bulletin de Littérature ecclésiastique*, février 1900.

(2) Vid. Beringer, t. II.

de Propagation de la foi à l'intérieur, pour aider le clergé à défendre et à conserver la religion, en face des attaques chaque jour croissantes de l'impiété révolutionnaire, des sectes maçonniques, de la mauvaise presse et de la propagande protestante. »

De cette parole est née l'Association catholique de Saint-François de Sales, pour la conservation et la défense de la Foi dans les pays catholiques. Elle a été accueillie immédiatement par un grand nombre d'Evêques. Aujourd'hui, deux ou trois diocèses à peine ne la possèdent point encore officiellement.

II.

Son organisation est des plus simples.

A Rome, un Cardinal-Protecteur représente l'OEuvre auprès du Saint-Siège, et lui conserve son caractère catholique, apostolique-romain. A Paris, un Conseil central, correspond dans chaque diocèse avec un représentant officiel de l'Evêque, qui prend le nom de Directeur diocésain. Celui-ci propage, développe, vivifie l'OEuvre par tous les moyens possibles ; il tâche de l'établir dans tous les cantons du diocèse, au moyen de Sous-Directeurs diocésains et de Comité de Dames. Il reçoit et transmet les demandes de secours.

L'OEuvre est organisée par dizaines comme la *Propagation de la Foi*. Chaque chef de dizaine a droit au *Bulletin mensuel*, qu'il tâche de faire lire exactement par tous ses Associés. La cotisation est fixée à un minimum d'un sou par mois, douze sous par an, et le Directeur diocésain se charge de recueillir les collectes pour les transmettre au Conseil central.

Le grand moyen de propagande recommandé à tous est la lecture et la diffusion continuelle du *Bulletin*.

III.

Les aumônes recueillies par l'Œuvre soutiennent les quatre principales espèces d'Œuvres religieuses capables de réaliser plus directement le but de l'Association : 1^o la fondation, le soutien, le développement de toutes les Œuvres d'éducation et de persévérance chrétiennes : asiles, écoles, patronages, ouvriers, cercles de jeunes ouvriers, Œuvres militaires, etc., 2^o la diffusion des bons livres populaires, des bibliothèques paroissiales, des opuscules de propagande ; 3^o la prédication des missions et retraites populaires, soit dans les villes, soit dans les campagnes ; 4^o enfin l'assistance en argent aux églises tellement pauvres, que la célébration du culte divin y devient presque impossible, ainsi que la sanctification du dimanche.

L'urgence de ces secours n'est, hélas ! que trop manifeste dans la plupart de nos diocèses, que ravage la propagande du mal et de l'erreur ; dans les autres, où la foi et les mœurs sont florissantes, l'Œuvre demande plus qu'elle ne donne, et c'est l'honneur de ces bons pays.

IV.

Les indulgences et faveurs spirituelles accordées à l'Association sont incomparables. Ce petit opuscule suffit pour en donner une idée. — Pour les gagner et pour être membre de l'Œuvre, il faut donner au moins douze sous par an, et réciter autant que possible chaque jour un *Ave Maria* et une invocation à Saint-François de Sales, en union avec tous les Associés.

CONDITIONS ET INDULGENCES

CONDITIONS D'AFFILIATION

1o Aumône d'un centin par mois—Payer tout à la fois si on veut.

2o Réciter une fois par jour un *Ave Maria* et Saint-François de Sales, priez pour nous.

Indulgences et faveurs spirituelles

I.—POUR TOUS LES MEMBRES DE L'ŒUVRE.

1o Le jour de leur entrée dans l'Œuvre, indulgence plénière. (Bref du 13 décembre 1859).

2o Tous les jours, pour la récitation de la prière prescrite par le règlement, AVE MARIA ; Saint-François de Sales, priez pour nous, 100 jours d'indulgences. (Bref du 14 mars 1879).

3o *Idem*, pour les prières dites *Prières de l'Œuvre*, 100 jours d'indulgences. (Rescrit du 20 avril 1893).

4o Chaque fois qu'ils auront recruté un nouvel Associé, 300 jours d'indulgences. (Bref du 21 mars 1893).

5o Pour toute bonne œuvre de zèle, de charité, de piété, 60 jours d'indulgences. (Bref du 13 décembre 1859).

6o Cinq jours chaque mois, au choix, indulgence plénière. (Bref du 18 février 1864 et Rescrit du 10 mars 1863).

7o Le 29 janvier, fête patronale de l'Œuvre, indulgence plénière. (Bref du 13 décembre 1859).

8o Le 29 juin, fête des SS. Apôtres Pierre et Paul, indulgence plénière. (Bref du 13 décembre 1859).

9o Le 8 décembre, fête de l'Immaculée-Conception, indulgence plénière. (Bref du 13 décembre 1859).

Ou un jour dans l'octave de ces trois fêtes (70, 80, 90), indulgence plénière. (Rescrit du 21 mai 1892).

100 A l'heure de la mort, indulgence plénière. (Bref du 13 décembre 1859).

II.—POUR LES MEMBRES DES DIVERS CONSEILS ET COMITÉS.

110 Toutes les fois qu'ils se réuniront pour traiter des intérêts de l'Œuvre, un an d'indulgences. (Bref du 24 mars 1879).

III.—POUR LES DIRECTEURS DE L'ŒUVRE ET POUR LES PRÊTRES QUI LUI DONNENT LEUR COOPÉRATION EFFECTIVE.

120 Pouvoir de bénir et indulgencier les objets de piété, au nom du Souverain Pontife et d'y attacher les mêmes indulgences que le Saint-Père lui-même ; et en outre d'attacher aux chapelets les Indulgences dites de SAINTE BRIGITTE. (*Valable pour trois ans*). (Bref du 20 décembre 1897).

130 Le pouvoir d'indulgencier les crucifix pour le chemin de la croix. (*Valable pour cinq ans*). (Concession du P. G. des Frères Mineurs du 5 décembre 1897)

140 Le pouvoir d'indulgencier les chapelets de l'Immaculée-Conception (*Valable pour dix ans*). (Concession du P. G. des Frères Mineurs Capucins du 13 mars 1893).

150 Pouvoir de donner le Cordon Séraphique. (*A perpétuité*). (Rescrit du 1er mai 1873).

160 Tous les jours, faveur de l'autel privilégié pour les Membres défunts de l'Association. (*Valable pour dix ans*). (Bref du 21 mars 1893).

Pour user de ces pouvoirs, il faut réclamer, à la Direction diocésaine de l'Œuvre, la feuille qui les contient et qui doit être visée par l'Ordinaire, à moins que Mgr l'Evêque en ait disposé autrement, ce qui est le cas pour la plupart des diocèses.

LES 1648 NONAGÉNAIRES

Et les 27 Centenaires

HOMMAGE A LEON XIII

A Croix, de Paris, sur la proposition d'un vénérable curé, M. Cuttat, de Thoune (Suisse), dont le père était nonagénaire, a fait appel à ses lecteurs nonagénaires pour envoyer une adresse à Léon XIII au jour où lui-même entrait en son dix-neuvième lustre.

Nous avons dit qu'une véritable assemblée de seize cent soixante-quinze nonagénaires, dont vingt-sept ont plus d'un siècle, avait répondu à cet appel.

Au 3 mars, le T. R. P. Picard envoya au Saint-Père la dépêche suivante :

A SA SAINTETÉ LÉON XIII, PAPE.

Très Saint-Père,

Seize cent quarante-huit nonagénaires et vingt-sept centenaires sont heureux d'adresser à Votre Sainteté, à l'occasion du 90^e anniversaire de sa naissance, l'hommage de leurs félicitations respectueuses et filiales.

Leurs noms, recueillis et publiés par la Croix, dans une liste close ce matin, seront réunis en Album et déposés aux pieds de Votre Sainteté.

Ils célèbrent avec la catholicité tout entière le glorieux couronnement de leur Père vénéré, qui depuis vingt-deux ans gouverne avec tant de gloire l'Eglise de Jésus-Christ.

Ils représentent la France et supplient Votre Sainteté de les bénir, et avec eux leurs familles et leur patrie.

A d multos annos.

PICARD.

Son. Em. le cardinal Rampolla a adressé, au nom du Saint-Père, la dépêche suivante :

Au R. P. Picard, 8, rue François 1er, Paris.


Rome, 13 mars, 8 heures soir.

L'hommage de nombreux nonagénaires et de quelques centenaires promu par l'Assomption, a été particulièrement agréable au Saint-Père, qui vous en remercie et vous bénit ainsi que les vieillards dont vous avez été l'interprète.

M. Card. RAMPOLLA.

LE LIVRE DES COMPAGNONS D'AGE

De Léon XIII

 A Maison de la Bonne Presse vient de faire imprimer, en un beau volume l'adresse des nonagénaires, parfois avec quelques phrases comme celles-ci :

L'abbé Huguet (Alexandre), né le 13 mars 1810, curé de Houssay (Loir-et-Cher), a administré cette paroisse avec grand zèle pendant soixante-quatre ans consécutifs et l'habite encore ; revenant de Terre-Sainte en 1869, il entretint à Rome le cardinal Pecci, aujourd'hui S. S. Léon XIII ; a eu un frère, prêtre aussi, mort après soixante-cinq ans de ministère.

Mme de Puisieux de Corbehem à Arras... fille d'un officier de l'armée de Condé échappé providentiellement au massacre de Quiberon.

Des dames signalent qu'elles enfilent encore leur aiguille et lisent la *Croix* sans lunettes, des hommes qu'ils

ont été réformés pour faiblesse de constitution il y a soixante-dix ans.

La doyenne des centenaires adhérant à l'adresse est Mme ESTRADE (née Marchand), née le 15 novembre 1798. On la nomme la *centenaire de Pamiers*. Elle égrène son chapelet et ne désespère pas de voir le *xxe* siècle qui sera le troisième dans lequel elle aura vécu. Cette vénérable centenaire n'a pas eu moins de 23 frères ou sœurs, dont plusieurs sont également arrivés à un âge avancé.

L'adresse des Nonagénaires

L'adresse des contemporains du Saint-Père est fort belle, nous en extrayons ces quelques lignes :

... Ils viennent donc, et avec eux la France catholique s'agenouille pour obtenir les grands pardons du Seigneur. Elle se souvient de la prison de Fontainebleau et de tous les grands scandales qu'elle a donnés au monde ; mais elle se rappelle aussi des martyrs de Castelfidardo et de Mentana, ses apôtres dispersés sur tous les rivages, et le merveilleux spectacle de sa prière publique et la fécondité nouvelle de cette sève chrétienne que l'on croyait tarie.

Que Votre Sainteté daigne nous bénir ! Quelques-uns d'entre nous sont ses aînés par l'âge ; mais devant Elle les centenaires eux-mêmes deviennent petits enfants. Tous sacrifieraient volontiers ces quelques jours qui peuvent encore s'ajouter à leur vie pour prolonger la vôtre, Très Saint-Père, et pour rendre au Siège apostolique cette royauté effective qui est la forme providentielle de sa liberté.

Le bel Album de l'adresse des nonagénaires, relié avec luxe, a été déposé aux pieds du Souverain Pontife.

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

NOUS détachons le passage suivant d'une importante communication sur l'enseignement secondaire, faite à une réunion de la « Réforme Sociale » à Paris.

« Ne prédestinez personne ; que pas un petit ouvrier ne soit contraint par sa naissance de rester ouvrier, s'il se montre digne de faire l'apprentissage de la science, qu'il passe dans l'enseignement où ses aptitudes s'exerceront, se développeront. Pour que cela soit possible, surveillez l'enfant à l'école, guettez les éveils, notez les promesses de l'intelligence, suivez, contrôlez les progrès. Distribuez des bourses, non pas au gré des intérêts électoraux, ou des relations sentimentales, ou du hasard, mais avec choix et justice, appelez de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire ceux qui le désirent ou le peuvent, mais à la condition qu'ils aient la force de le suivre ; organisez la sélection et l'adaptation. Ainsi vous aurez plus de respect pour la science que si vous l'abaissez à la portée de tous. »

C'est bien cela, trop d'enfants sont poussés ou attirés vers les études classiques ; trop d'entre eux deviennent des fruits secs. Mais s'il y a lieu d'en éliminer au préalable un grand nombre, il ne faut pas songer à établir des catégories, et dire par exemple que les enfants de la campagne devraient rester dans leur condition. C'est parmi eux qu'on trouve le plus souvent les sujets les plus aptes et les mieux préparés à faire un bon cours d'études et capables de fournir plus tard une brillante et utile carrière. Ce qu'il faut, c'est étudier chaque cas particulier, et n'admettre au collège classique que ceux qui semblent devoir en profiter pour eux-mêmes et pour le pays.

LE MONDE RELIGIEUX

ROME.—*Mgr de Jacobis et le R. P. Eymard*—Un mandement de S. Em. le cardinal Richard ordonne la recherche des écrits des serviteurs de Dieu Justin de Jacobis et Pierre-Julien Eymard. Le premier fut évêque de Nilopolis et vicaire apostolique d'Abyssinie; il appartenait à la Congrégation de la Mission de Saint-Vincent de Paul. Le second fut fondateur de la Congrégation du Très-Saint-Sacrement.

France.—M. Brunetière a présidé, à Paris, au pensionnat des Frères de Passy, l'assemblée du cercle des Francs-Bourgeois, et il a prononcé un discours, dont nous donnons la péroraison :

Jeunes gens qui demain entrerez dans la vie et vous, enfants, dont l'intelligence commence à s'ouvrir aux bruits du dehors, on vous dira qu'entre le progrès de la civilisation ou de la science moderne et les enseignements de la religion, il y a non seulement opposition ou contradiction, mais discordance même et incompatibilité. N'en croyez rien ?

Vous avez fait un peu de géométrie. Quand le rayon d'un cercle augmente, sa courbe en sa circonférence enveloppe à mesure plus d'objets, plus divers, plus nouveaux et plus inattendus, mais le centre en est toujours le même.

Vous avez fait un peu de botanique. Est-ce que ce n'est pas la loi du chêne que de sortir du gland; et si profondément qu'il enfonce ses racines en terre ou si haut qu'il élève sa tête vers les cieux, est-ce que le rapport n'est pas toujours le même entre l'arbre magnifique et l'humble germe d'où il est sorti ?

C'est ainsi que le progrès se développe, sous la souveraineté du dogme immuable, identique en tout temps à lui-même, et que l'autorité de la tradition ne le gêne pas mais le favorise.

Le dogme est aujourd'hui ce qu'il était hier, et il sera demain ce qu'il est aujourd'hui. C'est l'humanité qui vit et c'est le monde qui change. L'un des termes du rapport passe, mais il y en a toujours un qui demeure. Tenons-le donc pour assuré !

Ne nous effrayons pas des assauts qu'on lui donne ; il y résistera dans l'avenir comme il y a résisté dans le passé.

Et j'ai tâché, Messieurs, de vous le montrer puisque, dans le temps où nous sommes, la libre pensée n'a rien trouvé ni rien imaginé de mieux que de *laïciser* les idées chrétiennes et que c'est en quoi consiste à peu près tout son progrès, opposons-lui cette autre formule et à notre tour, proposons-nous de *catholiciser* tous les progrès de la civilisation et de la pensée modernes.

Nous le pouvons si nous le voulons ?

Allemagne.—La *Germania* engage les catholiques allemands qui résident dans les provinces polonaises de la monarchie prussienne à s'unir étroitement et à fonder des associations pour la défense des intérêts catholiques, menacés dans cette région.

Angleterre.—Lady Katherine Manners, fille aînée du duc de Rutland, a fait son abjuration ces jours derniers dans l'église de l'Oratoire, à Londres.

Ce sanctuaire était désigné pour cette cérémonie, car le duc de Rutland était l'ami intime du T. R. Père Faber, fondateur de l'Oratoire de Londres. Au temps où tous deux étaient anglicans, ils avaient formé le projet de « catholiciser » l'Église d'Angleterre.

L'Eglise anglicane dans l'Inde vient de faire une perte irréparable dans la personne de Miss Mary Rowles (la Sœur Prisca, des pseudo religieuses de Wauage), qui est entré dans le sein de l'Eglise catholique. Depuis quelque temps, une voix intérieure la pressait de quitter une religion fondée par un acte du Parlement pour embrasser la véritable Eglise du Christ.

—La guerre a été la cause première d'un redoublement de controverse religieuse. En effet, dans certaines églises, on a célébré des services pour le repos de l'âme des soldats tués à l'ennemi.

Des protestations se sont élevées. L'archevêque de Canterbury a été consulté. Selon sa coutume, il a voulu ménager la chèvre et le chou. Il a dit que sans doute une pratique qu'impliquait la croyance au purgatoire était contraire à la doctrine anglicane; en même temps, il a ajouté qu'il était difficile de tirer une ligne de démarcation, et qu'en somme, aucune loi de l'Eglise ne défendait de prier pour les morts.

Ayant renouvelé cette assertion dans la Chambre des lords en réponse à une interpellation de Lord Kennaird, l'archevêque de Canterbury s'est attiré cette riposte de la part du comte de Portsmouth : « qu'il n'y avait pas de loi de l'Eglise en dehors de la loi de l'Etat ». Dame, il était logique le noble comte. Lorsque le Parlement fonde une Eglise, c'est bien le moins qu'il ait le droit de lui imposer sa doctrine.

D'un autre côté l'ineffable Kensit, après une trêve de quelques mois, vient de recommencer les hostilités contre le ritualisme avec plus de vigueur que jamais. Un dimanche, lorsque l'évêque de Londres se disposait à « ordonner » dans la cathédrale de Saint Paul le soi-disant diacre Dolman, et à lui conférer la prêtrise... anglicane,

Kensit se dressa devant lui comme le spectre de Banquo et fulmina un long réquisitoire contre l'infortuné diacre qu'il accusa d'avoir fait partie du clergé d'une paroisse dans laquelle on pratiquait toutes sortes d'illégalités, telles que l'usage de l'encens, des cierges allumés, la consécration des espèces, etc... Le Dr Creighton laissa parler Kensit. Puis quand il eut fini, sans lui répondre un mot, il procéda à son ordination.

Le mardi suivant, l'infatigable iconoclaste était à l'autre bout de l'Angleterre, dans le Yorkshire. A la tête d'une bande de ses wicleffistes, il envahissait l'église de Womersley, près de Pontefract, dont le pasteur est un des coryphées du ritualisme. Il se saisit des chandeliers, des crucifix, etc., et les emporta en triomphe. Mais il avait compté sans l'énergique pasteur du village et de « la dame du village », la comtesse de Rossi. Tous deux se mirent à la poursuite des envahisseurs et leur reprirent leur butin. Voici maintenant le Godefroy de Bouillon de la croisade protestante menacé d'être poursuivi pour vol comme un simple pickpocket.

— *Le Pape et la reine Victoria.* — Le Pape Léon XIII qui, depuis l'époque où il quitta la nonciature de Bruxelles en 1847, a toujours entretenu les relations personnelles les plus cordiales avec la reine Victoria, a félicité Sa Majesté de l'heureuse pensée qu'elle a eue de visiter l'Irlande. De son côté, le cardinal Rampolla a adressé au cardinal Vaughan une dépêche dans le même sens.

— *Chez le cardinal Vaughan.* — Une touchante cérémonie avait lieu dernièrement en la chapelle du château de Courtfield, l'antique manoir de la famille des Vaughan, dans laquelle le protestantisme n'est jamais entré. Le cardinal-archevêque de Westminster a ordonné prêtre le fils de son frère, le colonel Vaughan. Dans quelques

jours, il donnera le voile à sa nièce au couvent des Clarisses de Notting-Hill.

Syrie. — Le R. P. Rouleau, supérieur de la mission des Pères Jésuites de Syrie, écrit sur la situation des écoles chrétiennes dans ce pays une lettre où nous lisons :

Les enfants qui fréquentent nos écoles sont généralement très pauvres. De là, impossibilité de leur demander la moindre rémunération. Chez les Russes et les protestants, tout est gratuit, même les livres et les fournitures de bureau. Ils cherchent, en outre, à attirer les enfants catholiques par des gratifications données aux familles.

Grâce à Dieu, ils n'y ont réussi que dans une faible mesure. Mais l'avenir offre plus d'un point noir. Par suite d'une diminution considérable de nos ressources, nous serons vraisemblablement obligés de fermer, dès la prochaine rentrée, une grande partie de nos 191 écoles comprenant près de 11,000 élèves, peut-être faudra-t-il en fermer la moitié.

Afrique. — *Le monument du cardinal Lavignerie.* — L'inauguration de la statue du cardinal Lavignerie a eu lieu à Biskra, le 20 février, au milieu d'une foule considérable venue de tous les points de l'Algérie. On remarquait les chefs indigènes de l'Aurès revêtus de costumes éblouissants.

C'est M. Sardon, président du comité d'initiative, qui, en faisant la remise du monument au maire, ouvre la série des discours. Il loue l'œuvre grandiose de Mgr Lavignerie qui excita le courage de ses successeurs, les Flatters, les Monteil, les Foureau, etc. L'orateur exprime l'espoir de voir les rails aller jusqu'au Tchad ; alors l'œuvre du cardinal sera réalisée.

M. Dicquemare, maire de Biskra, remercie les assistants, puis M. Roujon parle au nom du gouvernement et M. Delauney au nom du gouverneur général.

Mgr Gazaniol, évêque de Constantine, salue les autorités qui, par leur présence, honorent la mémoire d'un des plus illustres enfants de France. Sa Grandeur, se tournant vers la statue, ajoute :

« Je reconnais bien mon vénéré maître ; c'est l'expression de son image lorsqu'il dénonçait l'esclavage au nom de l'humanité et qu'il montrait aux officiers la route du désert. « Là, est la barbarie et l'esclavage, disait-il, mais vous ouvrirez les portes à ces peuples au nom de la vérité. » L'occupation d'In-Salah, aujourd'hui accomplie, est une pensée du cardinal. »

L'orateur rappelle ensuite les paroles de S. S. Léon XIII au cardinal Lavignerie :

La France était divisée par les partis ; ses destinées étaient compromises : Léon XIII résolut de tracer une ligne de conduite au clergé et de l'exhorter à accepter loyalement le gouvernement établi. Il choisit le cardinal Lavignerie pour faire entendre sa voix ; le cardinal Lavignerie accepta aussitôt et prononça le toast fameux de l'union de tous les Français pour la patrie et la religion sous le drapeau de la République.

Si la France avait écouté le conseil, bien des divisions auraient été évitées, elle donnerait aujourd'hui au monde l'exemple de l'union. Malheureusement le cardinal fut mal compris, abandonné et outragé ; brisé par la souffrance, sa fin fut une passion. Il disait : « Je meurs de nos divisions »

Le général Dechizelle parle au nom de l'armée d'Afrique. Quelques poésies, faisant l'éloge du cardinal, sont ensuite récitées.

A ce moment, un incident se produit : M. Gallois, conseiller municipal d'Alger, veut prononcer un discours ; mais ne l'ayant pas communiqué, il se voit refuser la parole. Il proteste et se retire. La cérémonie prend fin par la distribution de palmes académiques et de croix du Mérite agricole.

Le soir, la municipalité a offert un banquet aux autorités.

— Le Père Dorgère vient de mourir victime de son dévouement.

Il a contracté la petite vérole noire en ensevelissant un bohémien que personne ne voulait approcher.

Il était recteur à Sainte-Anna d'Eveson, diocèse de Fréjus.

On se souvient que Behanzin n'avait consenti à traiter qu'avec le R. P. Dorgère, et que le vénéré missionnaire des missions africaines, chargé officiellement par le gouvernement des négociations avec le roi du Dahomey, s'était acquitté de sa tâche avec le patriotisme le plus éclairé.

Sa mort est digne de sa vie.

Equateur.—Alfaro a répondu par un décret d'exil aux ordonnances si respectueuses, si modérées, si prudentes de M. l'abbé Alejandro Mateus. Mgr l'archevêque de Quito a su qu'on lui enlevait son vicaire général au moment où, à Valparaiso, il s'embarquait pour l'Equateur. Il est parti avec les sentiments du martyr qui va au-devant de ses bourreaux.

Alfaro va laisser la présidence dans quelques mois. Son successeur assuré est Franco, un soudard dont la brutalité n'a d'égale que la haine anti-religieuse.

C'est lui qui a expulsé les Révérends Pères Jésuites de Riobamba ; il est aussi responsable du meurtre du jour-

naliste Vivar et du R. P. Moscoso. Nous tenons ces détails du R. P. Buntz, Jésuite de Riobamba, dont on sait les souffrances et les héroïques réponses sous le canon des revolvers des bandits de Pando.

Il est à croire que ce sectaire va pousser les choses si loin qu'il forcera le pays à une nouvelle révolution, victorieuse cette fois, nous l'espérons.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages reçus

QU'EST-CE QUE LA PERFECTION CHRÉTIENNE ? petit traité théorique avec des réflexions pratiques par l'abbé Edmond Braun, aumônier. Un volume in-12, 1 fr. 75.— Victor Retaux, libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris. Montréal et Québec, chez les libraires catholiques.

Voilà un petit livre qui ne manque pas d'originalité. Il est nouveau dans la manière dont l'auteur a conçu et traité son sujet. Ce n'est pourtant pas que M. l'aumônier ait voulu enseigner des doctrines nouvelles concernant la perfection chrétienne ; il s'est seulement proposé d'en préciser d'avantage l'idée et de nous en donner une définition en règle, par genre prochain et différence spécifique. Nous devons reconnaître qu'il y a réussi.

Sans doute, ce n'est pas ainsi que procèdent en général les auteurs de spiritualité, car s'ils essayent parfois de définir philosophiquement la perfection chrétienne, ils ne le font qu'en passant, et non pas avec cette précision et cette ampleur.

« L'union de l'âme avec Dieu par la charité, » voilà les deux idées fondamentales qui composent l'essence de la perfection spirituelle, et M. Braun nous en fournit la preuve, en s'appuyant sur les enseignements de l'Écriture sainte et de la Tradition chrétienne. Ces deux idées, qu'on retrouve à travers tout l'ouvrage, l'auteur les fait briller, sous leurs diverses.

façes, aux regards de l'âme soucieuse des choses de son salut.

Il décrit brièvement et avec une élégante simplicité les nombreux liens par lesquels Dieu veut unir l'âme à Lui, de sorte que le lecteur ne peut pas manquer d'admirer les avances miséricordieuses du Père céleste, et de s'exciter, à affermir et à resserrer l'union sublime d'ici-bas, en attendant qu'elle reçoive son couronnement dans l'union béatifique du ciel. C'est comme un petit traité théorique où l'auteur passe rapidement en revue les admirables bienfaits de la vie surnaturelle, tels que les Vertus, les Dons, les Fruits du Saint-Esprit, les Béatitudes, les Missions divines, l'Union fruiteive...

Le côté pratique de la vie chrétienne et spirituelle n'a pas été négligé par M. l'aumônier Braun, car il a parsemé son ouvrage de réflexions pieuses, tirées des entrailles mêmes de chaque chapitre, et destinées à faire déduire au lecteur les conséquences de ce qui lui a été si clairement et si brillamment montré. A cette lecture on se sent comme poussé à aimer davantage la perfection et à avancer toujours dans le chemin de la vie parfaite.

Ce petit livre sera lu avec profit et plaisir par les chrétiens qui sont dans le monde, comme par les personnes qui vivent dans le cloître, par les laïques comme par les prêtres : nous le recommandons à tous nos lecteurs.

Actes Episcopaux

OTTAWA, 29 mars 1900. — Circulaire au clergé.

I Pèlerinage à Paray-le-Monial.

II Itinéraire de la visite épiscopale.

III Retraite pastorale.

SHERBROOKE, 26 mars 1900. — Circulaire au clergé.

I Pèlerinage international à Paray-le-Monial.

II Missel et Vespéral.

PEMBROKE, 26 mars 1900. — Circulaire au clergé.

I Visite pastorale.

II Sujet de la conférence ecclésiastique.